

savoir. média

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

CHANGER

Qu'avons-nous appris de la pandémie?
une série en sept épisodes disponible dès le 29 avril



Montréal, le mercredi 17 avril 2024 - **Savoir média** est heureuse de présenter **Changer**, une série documentaire en sept épisodes qui plonge au cœur des sept sphères de nos vies en transformation depuis la crise de la COVID-19. Que l'on parle de la situation des enfants ou de celle des aîné·e·s, d'autonomie alimentaire, des villes et des régions, que l'on s'attarde au marché du travail, à la santé mentale ou à la place du virtuel, la série revisite le Québec d'avant la pandémie, en regardant ses impacts humains et sociaux sur le Québec d'aujourd'hui.

Changer passe en revue les apprentissages tirés de cette expérience collective. La série sera diffusée **dès le 29 avril, les lundis à 20 h** sur les ondes de **Savoir média**, et offerte sur l'ensemble de ses plateformes numériques.

[Pour découvrir la bande-annonce](#)

CHANGER - 7 épisodes x 30 minutes

Réalisatrice : Yvonne Defour

Documentariste et productrice : Michèle Grondin

Production : Polar Films / Productions Mi-Lou

ÉPISODE 1 - Pour les enfants

Pour les enfants, certains effets des obligations d'isolement perdurent aujourd'hui. Aussi, comment faire pour que le Québec ne soit plus le champion des prescriptions données aux moins de 20 ans pour contrer des symptômes de TDAH?

ÉPISODE 2 - Pour l'autonomie alimentaire

Changer pour l'autonomie alimentaire, est-ce possible? En 2020, l'achat local devient pratiquement une devise québécoise. Des chercheurs et chercheuses expliquent si l'autonomie alimentaire est un mythe ou une possibilité.

ÉPISODE 3 - Pour les aînés

Des spécialistes lancent un cri d'alarme pour que l'hécatombe de la pandémie ne se reproduise pas. L'épisode revient sur ses causes ainsi que sur les changements à instaurer pour protéger nos aîné-e-s.

ÉPISODE 4 - Par le virtuel

La pandémie a laissé des traces, notamment sur la place du virtuel dans la vie de toutes et de tous. Des chercheurs et chercheuses se penchent sur les impacts de ce changement qui affecte notre santé mentale et notre santé sociale.

ÉPISODE 5 - Pour le territoire

Lorsque la pandémie est arrivée, les villes n'y étaient pas préparées. Les régions ont été prises d'assaut et elles ont dû réagir. Dans cet épisode, le milieu de la recherche vulgarise pourquoi il est nécessaire de réfléchir à l'organisation du territoire.

ÉPISODE 6 - Pour le travail

La pandémie a accéléré l'intégration du télétravail pour 30 % de la population active. Cet épisode retrace, avec des chercheuses spécialisées dans le domaine, les processus qui ont transformé le milieu de l'emploi.

ÉPISODE 7 - Pour notre santé mentale

Ayant toutes et tous une santé mentale à protéger, et de la difficulté à trouver les services nécessaires pour le faire, l'épisode retrace les problèmes prépandémiques et souligne les actions positives d'aujourd'hui.

À propos de Savoir média

Entièrement gratuit et sans publicités, Savoir média, qui célèbre son 5^e anniversaire cette année, est un organisme sans but lucratif dont la mission est de propulser le savoir et de nourrir les réflexions des citoyen-ne-s sur des enjeux de société. Producteur et diffuseur, sa **plateforme web**, son **application** et sa **chaîne télé** offrent un accès unique à des productions originales qui donnent la parole à des expert-e-s québécois-es reconnu-e-s. Sa plateforme web accueille également différentes séries en balado qui viennent compléter son offre vidéo.

Sur le web : savoir.media | youtube.com/savoirmedia | et sur les principales plateformes de balado

À la télé : Vidéotron 622 - Bell Télé 152 - Bell Fibe 1147 ou 147 - Shaw 738 - Telus 712 - Cogeco 47

Sur l'application : [iOS](#) | [Android](#) | [Roku](#)

Sur les médias sociaux : [Facebook](#) | [Instagram](#) | [TikTok](#)

-30-

Pour des demandes d'entrevues ou de matériel visuel, veuillez contacter :

Caroline Rompré | pixellex communications | 514-778-9294 | caroline@pixellex.ca

Partenaire média de la campagne de financement du 5^e anniversaire

